

VALIDATION DES ETUDES SUPERIEURES

LISTE DES PIECES À FOURNIR POUR CONSTITUER LE DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES ÉTUDES SUPERIEURES (V.E.S.)

1. Engagement sur l'honneur (document à télécharger et à compléter).
2. Les diplômes, certificats et toutes autres pièces permettant au jury de validation d'apprécier la nature et le niveau des études.
3. Lorsque les études ont été suivies dans le cadre défini par l'Union Européenne, l'annexe descriptive du diplôme et les attestations certifiant les crédits européens obtenus représentatifs des études.
4. Tout élément permettant d'apprécier les connaissances et les compétences acquises par le candidat tel que le programme des cours suivis.

Ces documents sont à retourner à l'adresse suivante :

Université de Bordeaux
Collège DSPEG
Accueil des facultés de droit science politique et d'économie, gestion, AES
16 avenue Léon Duguit
33608 PESSAC Cedex